

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL594

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 42

à l'alinéa 12, avant le mot : « et » insérer les mots : « ,par trois fois, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.